

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4250-2024

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **CHARLES BRENN**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis vice-président, Technologies de l'information chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'implantation des solutions de gestion du capital humain SuccessFactors-HXM* » ainsi que dans la pièce Énergir-1, Document 1;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Carignan, le 8 février 2024.



CHARLES BRENN

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 8^{ème} jour de février 2024



Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

